

# AFRIQUE DU SUD

## Creusement de l'écart entre riches et pauvres

ANDILE MNGXITAMA ANN EVELETH

*Les avancées démocratiques de la transition de 1994 en Afrique du sud ont été rapidement soumises à des pressions, les nouveaux dirigeants ayant adopté des politiques néo-libérales face à la majorité pauvre qui revendiquait une transformation socio-économique rapide. A ce moment-là, « 12 millions de Sud-Africains manquaient d'accès à une eau potable salubre, 21 millions manquaient d'accès à un assainissement adéquat ...et plus de 20 millions manquaient d'accès à l'électricité »,<sup>1</sup> alors que 87% des terres étaient détenues par près de 60.000 fermiers blancs.*

Le gouvernement a adopté la Stratégie de la croissance, de l'emploi et de la redistribution (*Growth, Employment and Redistribution – GEAR*) en 1996, pour transformer l'économie. La stratégie reposait essentiellement sur le principe selon lequel une discipline fiscale forte, la flexibilité du travail et la privatisation développeraient l'économie en attirant des investissements étrangers. La privatisation sous ses diverses formes, de la vente aux « partenariats sous forme de prise de participation dans le capital », a été mise en œuvre dans des secteurs allant du tourisme aux télécommunications, à l'aviation et aux chemins de fer. Chacune de ces privatisations a entraîné des pertes d'emploi et une hausse des coûts des services. Mais la privatisation a été justifiée par le fait que ces services ne relèvent pas de la responsabilité de l'Etat et que la privatisation encourage l'efficacité et la production de revenu pour les projets de développement de l'Etat.

En plus de ces grandes privatisations très médiatisées, il y a eu l'expansion progressive d'un concept connu sous le nom de « partenariats public-privé » (PPP) entre des municipalités et (essentiellement) des capitaux multinationaux. Du fait que les PPP n'impliquent pas la vente d'actifs de l'Etat, ces accords se déroulent souvent loin du regard du public. Si les Etats locaux conservent la propriété nominale, les entreprises prennent en charge le développement des infrastructures, la fourniture, l'établissement des prix et la collecte. C'est à ce niveau que le néo-libéralisme cause le plus de torts à la fraction la plus pauvre de la population, car les principes de « recouvrement des coûts » prévalent sur les droits humains fondamentaux, ce qui mène à des interruptions de fourniture de service généralisées. Les mécanismes de « recouvrement des coûts » sont en outre de plus en plus mis en œuvre par les autorités locales même là où il n'y a pas de partenaire privé.

### Eau

En conformité avec les principes de « recouvrement des coûts », les services de base ont été convertis en marchandises, ce qui réduit l'accès des pauvres à la fourniture d'eau, un service local dans lequel les PPP se sont rapidement multipliés. L'introduction de frais d'usage exorbitants dans des communautés qui auparavant recevaient l'eau gratuitement traduit le rejet néo-libéral des solutions de subventions

---

<sup>1</sup> « The Cost of Living: How Selling Basic Services Excludes the Poor ». *South African People and Environments in the Global Market*. Livret 3. Groundwork, 2002.

croisées proposé par la société civile, à travers lesquelles les riches pourraient payer une plus grande part des coûts totaux des services.

En lieu et place, l'implication des multinationales et la quête prépondérante de profit dans la fourniture de l'eau ont abouti au fait que ce sont les consommateurs les plus pauvres (en particulier dans les zones rurales) qui paient les prix les plus élevés pour subventionner les usagers riches, essentiellement les blancs des banlieues et les entreprises. Ainsi 25% du total de l'alimentation en eau est consommé par l'industrie et l'exploitation minière, 53% par l'agriculture commerciale et 12% pour la consommation domestique, la majeure partie étant utilisée pour les jardins et les piscines par les classes moyennes (essentiellement blanches). Les Sud-Africains pauvres des zones rurales (près de 50% de la population) ne consomment qu'entre 1 à 2% de la fourniture d'eau nationale.<sup>2</sup>

La principale stratégie pour l'eau est celle du BOTT (Build, Operate, Train and Transfer), adoptée en 1997, qui privatise la fourniture des services plutôt que l'actif même. Après une longue période d'investissement de ses propres capitaux et la « fourniture » du service, la compagnie privée est supposée remettre à l'Etat la fourniture de service. Durant cette période, le secteur privé fournit les services sur une base purement lucrative, selon le principe d'action du « recouvrement des coûts ».

Plus de huit ans après la fin de l'apartheid, il est clair que cette politique est erronée. Près de 12 millions de personnes manquaient d'accès à l'eau potable, en 1994. Bien que le gouvernement ait fait état du fait qu'il avait assuré l'accès à l'eau à 7 millions de nouveaux consommateurs dès février 2002, un rapport accablant publié par le Conseil de la recherche sur les sciences humaines révélait que près de 10 millions de personnes étaient soumises à des coupures au cours de la même période. Le nombre réel de personnes actuellement privées d'accès à cette source de vie s'est peut-être accru depuis la fin de l'apartheid.

Les coupures d'eau sont les principaux mécanismes de « contrôle du crédit » mis en œuvre par les fournisseurs de services multinationaux qui sont dégagés de l'obligation sociale de fournir l'eau aux pauvres. Pour les populations les plus pauvres, en particulier pour ceux qui vivent dans les zones rurales ou dans des implantations urbaines informelles surpeuplées, sans assainissement adéquat, ces coupures ont entraîné des épidémies de choléra et des centaines de décès, car les populations ont recours à des sources d'eau infectées. Un système de cartes prépayées est utilisé pour rendre le paiement obligatoire. Les cartes sont rechargées contre paiement et lorsque le montant sur la carte est épuisé, l'accès est automatiquement coupé.

## **Electricité**

On retrouve dans le secteur de l'électricité le même phénomène de coupures généralisées reléguant au second plan la fourniture de nouveaux services - préalablement au listing planifié de la compagnie publique d'électricité, Eskom, pour des options de participation. En 1994, plus de 20 millions de Sud-Africains manquaient d'accès à l'électricité et Eskom se fixait comme cible l'établissement de plus de 350.000 nouveaux branchements tous les ans, dans une vaste campagne d'expansion. Toutefois, dans le même temps, Eskom démarrait un processus de « commercialisation » (le prélude typique à la privatisation à grande échelle en

---

<sup>2</sup> E. Cottle et H. Deedat. "The cholera outbreak. A 2000-2002 case study of the source of the outbreak in the Madlebe Tribal Authority areas, Uthungulu Region, KwaZulu-Natal". RDSN. ILRIG. 2002.

Afrique du sud), notamment la mise en place de mesures rigoureuses de « contrôle du crédit » et de « recouvrement des coûts ».

Selon une étude récente de l'AIDC (Alternative Information and Development Centre), les déclarations du gouvernement selon lesquelles le programme d'électrification d'Eskom a mis en place 4 millions de nouveaux branchements depuis 1994 sont curieusement en contradiction avec le fait que la consommation d'électricité a enregistré une baisse durant la même période. Ceci s'explique clairement par le fait que les populations pauvres font l'objet de nombreuses coupures, n'étant pas en mesure de payer l'électricité, et qu'elles s'imposent une faible consommation. Le rapport de l'AIDC a constaté que les coupures mensuelles avaient enregistré de fortes hausses, passant de 22.320 en 1996 à 98.775 en 2001. Ce dernier chiffre montre clairement l'accroissement de 29.167 nouveaux branchements par mois qu'Eskom se fixe comme cible, mais qu'il y a, tous les mois, trois fois plus de personnes qui perdent l'accès à ces services, dans un scénario du meilleur cas.<sup>3</sup>

## Logement

La commercialisation de services essentiels tels que l'eau et l'électricité n'a pas empêché l'Etat de lier ses efforts de « recouvrement des coûts » à l'accès des populations pauvres aux logements sociaux ou aux logements publics. Une étude récente du Rural Services Development Network a constaté que, depuis 1994, plus de 2 millions de personnes avaient été expulsées de leurs logements pour défaut de paiement de leurs factures d'eau.<sup>4</sup> Le principe qui veut que les personnes pauvres, qui dépendent de l'appui de l'Etat, perdent l'accès à tous les services en raison de leur incapacité à payer pour l'un de ces services est une source de mécontentement social généralisé.

En plus des expulsions des logements urbains directement liées au non-paiement d'autres services, les efforts de privatisation au niveau municipal visant la vente des unités de logements sociaux publics ont contraint des millions d'autres personnes à quitter leurs logements, dont ils avaient déjà payé plusieurs fois la valeur sous forme de loyers, parce qu'ils ne pouvaient pas payer le prix d'achat de ces logements. En dépit du fait que le gouvernement prétend avoir fourni plus d'un million de nouveaux logements depuis 1994, ces expulsions et ces déménagements forcés d'implantations informelles – pour faire place à des plans de « développement » privés, notamment des centres commerciaux et des parcs de loisir – ont occulté tous les acquis.

Les sans-abri sont à présent tenus d'apporter leur « propre contribution » avant que l'Etat ne puisse leur fournir des aides au logement. Cette politique permet à ceux qui disposent de fonds de passer avant leur tour. Tant les prescriptions en matière de recouvrement des coûts et de « contribution propre » dans un contexte de pauvreté généralisée équivalent au refus du droit de citoyenneté. Les vrais citoyens sont ceux qui disposent de fonds.

## Chômage et pauvreté

---

<sup>3</sup> Alternative Information and Development Centre, in "Back to candles and lamps". *Daily Dispatch*, 24 août 2002.

<sup>4</sup> Cottle et H. Deedat, *op. cit.*

Selon des estimations assez prudentes, le chiffre du chômage varie entre 30% et 40% de la population active. La privatisation joue un rôle prépondérant dans la hausse croissante du chômage. Le chômage a enregistré une hausse essentiellement en raison du fait qu'au cours des 15 dernières années, les entreprises du secteur public comme du secteur privé ont procédé à la suppression massive des emplois permanents à des postes subalternes. Selon des chiffres récents publiés par l'institut StatsSA (State Statistical Institute), le ménage africain moyen a perdu 19% de son revenu réel depuis 1995, alors que le revenu moyen des ménages blancs enregistrerait une hausse de 15%. En contradiction totale avec la prétendue « déracialisation » de l'économie prônée par l'Etat, le revenu du ménage blanc moyen était 6 fois supérieur à celui du ménage noir moyen, en 2000, alors que l'écart entre le revenu des blancs et des noirs était de 400% en 1995. De plus, les 40% les plus pauvres des ménages enregistreraient une baisse de 16% dans leur part du revenu total durant la même période, alors que les 20% les plus riches gagnaient 65% de l'ensemble du revenu des ménages.<sup>5</sup> StatsSA rapporte que le taux de chômage est monté en flèche, passant de 16% en 1995 à près de 30% aujourd'hui. Toutefois, d'autres estimations reposant sur des définitions différentes de la population « active » établissent le taux de chômage à 40-43%.

### **Les sans-terre et l'insécurité alimentaire**

L'héritage racialement biaisé en ce qui concerne la distribution foncière dans le pays n'a pas changé. Moins de 2% des 122 millions d'hectares de terre du pays ont changé de mains à travers ce programme depuis 1994, alors que 19 millions de ruraux pauvres et sans terres et 7 millions de résidents urbains pauvres et sans terres ont besoin de terres.

Les travailleurs urbains au chômage sont retournés vers les zones rurales à la recherche de terres pour planter de quoi se nourrir. La hausse du coût des produits alimentaires a exacerbé la crise foncière ; la dernière Enquête sur les niveaux de subsistance des ménages a montré que les Sud-Africains les plus pauvres connaissent, en 2002, la hausse annuelle la plus forte (17,1%) de leurs frais de subsistance de base, dont 60% sont consacrés à l'alimentation, depuis 30 ans. La hausse des prix des produits alimentaires a provoqué de plus en plus d'indignation en 2001, au point que le gouvernement a été contraint de réagir, certes par des hausses minimales des aides sociales, pour ne pas risquer de devoir faire face à des émeutes de la faim.<sup>6</sup>

Si l'accès à la terre pour la production alimentaire destinée à de la consommation intérieure représente un mécanisme clé à travers lequel les pauvres peuvent éviter la famine, le gouvernement a négligé cette possibilité au profit du dogme du recouvrement des coûts. En 1999, son principal programme de réforme agraire, la redistribution des terres, qui était axé sur les pauvres, a été réorienté vers

---

<sup>5</sup> Le pourcentage des ménages gagnant moins de 73 dollars US par mois s'est accrue de 20% en 1995 à 28% en 2000. Durant cette période, les 80% des ménages les plus pauvres ont dépensé une part plus grande pour l'alimentation. « StatsSA income figures make gloomy reading ». *Business Day*, 22 novembre 2002.

<sup>6</sup> StatsSA . Household Subsistence Level Survey. Octobre 2002. Au cours de l'année passée, selon l'enquête, le coût de la farine de maïs a enregistré une hausse de 110%, contre 82% pour la pomme de terre, 60% pour le chou et 38,5% pour le lait en poudre. Selon une étude de la Faculté de médecine de l'Université du Cap, près de 43% des ménages sud-africains ne sont pas en mesure de faire face aux coûts d'un régime alimentaire adéquat. c.f. Andrew Trench, « Food prices break 30-year record ». *Sunday Times*. 5 octobre 2002. Il est également fait état du fait que des enfants meurent de malnutrition. c.f. Thabo Mkhize. « 166 SA children die from starvation ». *Sunday Times*, 21 juillet 2002.

la création d'une classe d'agriculteurs commerciaux noirs. Le mécanisme clé à travers lequel ce transfert s'est produit a été l'imposition d'une prescription en matière de « fonds propres » pour ceux qui cherchaient à avoir accès à la terre à travers le Programme de redistribution foncière pour le développement agricole (LRDA). Ce critère décourage les pauvres, peu susceptibles d'apporter leurs propres capitaux pour accéder à l'économie agricole.

### **Résistance et répression**

Les mouvements sociaux ont gagné en force au cours des dernières années.<sup>7</sup> Les mouvements ont entrepris une gamme d'actions locales et nationales, notamment des occupations de terres, de re-branchements électriques et des récupérations de logements pour des personnes expulsées, de même que des marches et des manifestations. Ces mouvements ont uni leurs forces – avec un éventail de mouvements internationaux – pour entreprendre une marche de protestation regroupant 30.000 personnes lors du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg, en août-septembre 2002, pour mettre en évidence l'écart entre l'engagement déclaré du gouvernement envers le développement durable et la réalité de la baisse continue des niveaux de développement, dans le sillage du néolibéralisme.<sup>8</sup> Des centaines d'activistes ont été arrêtés et mis en détention, en particulier durant la première semaine du Sommet et nombre d'entre eux ont été battus et soumis à des humiliations. La plupart des affaires ont été abandonnées avant que les manifestants ne comparaissent devant le tribunal. La démocratie avait manifestement commencé à s'essouffler.

### **Conclusion**

Dans tous les secteurs de l'économie sud-africaine, les politiques socio-économiques reposant sur les intérêts du capital national et étranger au lieu d'être axées sur la croissance économique ont entraîné une accumulation accrue de la richesse entre les mains d'une petite élite et la paupérisation et l'exclusion croissantes de la majorité. Le désespoir de la majorité ne peut continuer sans perturbation sociale majeure car les gens perdent patience face aux promesses de l'économie de « ruissellement ». En raison de l'écart entre les riches et les pauvres, le débat socio-économique a commencé à sortir des couloirs du parlement pour descendre dans les rues et ceci semble vouloir se poursuivre.

**National Land Committee**  
**<andile@nlc.co.za>**

---

<sup>7</sup> Notamment l'organisation nationale Landless People's Movement, Anti-Eviction Campaign, basé au Cap, Concerned-Citizens Forum basé à Durban et Anti-Privatisation Forum.

<sup>8</sup> Independent Media Centre, Afrique du sud, à : [www.imc-sa.org.za](http://www.imc-sa.org.za)